



1^{er} Réseau en EUROPE
135 parcours en France
230 en Europe et 695 dans le Monde !
Connecting the World of Golf

CONTRAT INTERRUPTION ABONNEMENT CARTES GOLD ET CLASSIC ABONNE

LES GARANTIES ASSURANCES INTERRUPTION D'ABONNEMENT

Le contrat couvre le remboursement de l'abonnement annuel acheté auprès d'un golf et non consommé lorsque l'assuré doit interrompre son abonnement en cas de survenance après la date de début de l'abonnement de l'un des événements suivants :

1. Incapacité de pratiquer le golf pendant plus de 30 jours consécutifs, par suite de maladie grave, accident corporel grave, grossesse si contre-indication ou complication.
2. Mutation professionnelle de l'assuré à plus de 50 km de son club de golf.
3. Licenciement économique.
4. Garantie acquise pour le conjoint de l'assuré qui interrompt si ce dernier se retrouve seul pour participer aux activités.
5. En cas de divorce de l'assuré ou séparation de corps enregistré au greffe du tribunal à condition que la date de l'enregistrement soit postérieure à la date de la souscription de l'Abonnement
6. Décès.

Le remboursement porte exclusivement sur le nombre de jours non utilisés c'est-à-dire sur la période non consommée de l'Abonnement courant à compter du lendemain de l'événement entraînant l'interruption de l'Abonnement jusqu'à :

- La date de fin de l'arrêt maladie dans les cas 1, déduction faite d'une franchise de 30 jours.
- La date de fin d'abonnement initialement prévue dans les autres cas.

Une franchise de 80€ sera déduite de toute demande de remboursement

Le plafond de la garantie est fixé à 3.000 EUR par Abonnement.

En cas de sinistre, **déclarer dans les 5 jours** à gestion.assurances@axa-assistance.com ou par téléphone : **01 55 92 12 77**

LES GARANTIES D'ASSISTANCE (Carte Gold ou Classic Abonné)

Le contrat garantit une assistance à domicile en cas d'hospitalisation imprévue de plus de 5 jours :

1. Garantie aide-ménagère ou auxiliaire de vie, conduite enfants à l'école, garde d'animaux domestiques, présence d'un proche

Demande d'assistance : contacter immédiatement AXA ASSISTANCE au **01 55 92 18 77**

Document non contractuel – se référer à la notice 0803461

